

À toutes les Clarisses Capucines

« Le Fils de Dieu s'est fait pour nous la voie »

(Sainte Claire, *Testament*, n. 5)

Chères sœurs,

Que le Seigneur vous donne la paix !

À la lumière des centenaires que nous célébrons en tant que Famille franciscaine, et en continuité avec ma lettre écrite il y a quelques jours invitant tout l'Ordre à réfléchir sur le mystère lumineux du « *Fils de Dieu devenu notre frère* »¹, je voudrais maintenant vous adresser une parole à vous, chères sœurs, sur le chemin concret que nous parcourons. En effet, sainte Claire elle-même le souligne : « *le Fils de Dieu s'est fait pour nous la voie que, par la parole et l'exemple, nous a montrée et enseignée notre très bienheureux père François, son véritable amant et imitateur* »².

1. Deux centenaires étroitement liés

1.1 En cette Année du Seigneur 2023, nous entamons le parcours des célébrations jubilaires, en rappelant à la fois l'approbation ecclésiale de la Règle des Frères Mineurs, et le mémorable Noël de Greccio, « *des centenaires en quelque sorte étroitement unis* »³. En effet, à partir de la foi dans le mystère de l'Incarnation, on comprend pleinement le long et complexe processus de formulation, de rédaction, d'approbation capitulaire et d'approbation ecclésiale de la *forme de vie*, qui a atteint son point culminant dans la bulle pontificale qui a approuvé canoniquement la Règle des Frères Mineurs⁴. En parcourant en première personne cet itinéraire délicat, non exempt d'épreuves et de tentations, saint François est parvenu à une nouvelle et lumineuse conviction sur le mystère de Dieu qui se manifeste dans le tissu humain, dans la petitesse, la tendresse et la pauvreté.

1.2 La Règle n'est ni plus ni moins qu'un outil utile pour sauvegarder les coordonnées charismatiques afin de pouvoir incarner l'Évangile. C'est un canal privilégié pour passer en permanence de la foi à la vie et de la vie à la foi. C'est une aide pour vivre l'Évangile, c'est-à-dire pour engendrer Jésus-Christ en nous, et le faire naître « *par un saint ouvrage qui doit luire en exemple pour les autres* »⁵.

1.3 Sainte Claire, lucidement consciente de son contexte social et ecclésial, et en même temps ancrée, avec ses sœurs, dans leur identité vocationnelle, a pris comme base le texte de la Règle des Frères Mineurs pour définir leur forme de vie. Elle l'a ajusté, reformulé et complété de manière créative, en l'adaptant au style de vie féminin, contemplatif et stable, pour donner naissance à la Règle des Sœurs Pauvres, approuvée par la bulle pontificale à la veille de sa mort⁶. C'est un autre exemple de la relation intime entre la formulation du style de vie et la foi dans le mystère de l'Incarnation.

2. Une nouvelle étape dans la révision des Constitutions

2.1. De façon analogue, ce que nous affirmons sur le rapport entre la Règle et l'Incarnation, nous pourrions l'appliquer aux Constitutions, qui « *sont un texte pour défendre l'identité, favoriser une mise à jour adéquate et être un instrument d'unité dans la diversité* »⁷. Il serait très agréable d'interpréter le processus d'adaptation et de révision de vos Constitutions à la lumière du grand mystère du Verbe fait homme, avec toutes ses conséquences spirituelles et pratiques. De cultures différentes, unies dans une même vocation, se reflètent dans un texte inspirant et normatif ! Dans des contextes nouveaux, des sensibilités différentes puisent dans la même tradition et orientent la vie avec des paramètres communs. Je vous laisse le soin d'approfondir ce chemin de réflexion priante et d'admiration contemplative.

2.2. Pour ma part, j'anticipe et je présente avec cette lettre l'ébauche des propositions de révision de vos Constitutions, qui arriveront bientôt entre vos mains dans les différentes langues. La petite commission de trois sœurs provenant de différentes zones géographiques a fait un travail méticuleux. Il a recueilli la sensibilité qui provient de différentes réflexions et contributions, ainsi que les éléments fondamentaux des nouveaux documents de l'Église. Elle s'est adaptée aussi aux dispositions canoniques actuelles, tout en respectant substantiellement la physionomie actuelle du texte.

2.3. Il vous appartient maintenant de recevoir correctement ce texte révisé. Il faudra l'accueillir cordialement, l'évaluer dans la prière et le dialogue fraternel, se prononcer avec maturité à son sujet, et certainement faire quelques propositions concrètes de modification. La méthodologie à suivre sera expliquée par les sœurs de la commission des représentantes des Fédérations. Pour ma part, je vous invite encore une fois à prendre conscience de cet exercice comme « *une excellente façon de vivre la synodalité constitutive de l'Église* »⁸.

3. Vers des communautés interculturelles

3.1. La nécessité de s'efforcer de traduire et d'adapter notre spiritualité aux situations particulières de chaque culture se fait profondément sentir. « *De même que le Christ, Verbe incarné du Père, a assumé une culture concrète, il nous appartient également d'incarner dans notre vie quotidienne les valeurs que nous partageons et qui caractérisent notre identité* »⁹. En même temps, dans ce monde, de plus en plus communicant et en mouvement, nous sommes continuellement mis au défi de construire des ponts d'interculturalité. « *Nous sommes appelés à approfondir les défis de la culture d'aujourd'hui, en nous référant avant tout aux expériences interculturelles déjà en cours dans l'Ordre. Notre charisme de fraternité peut offrir un beau témoignage sur la manière de réaliser la communion dans le monde d'aujourd'hui* »¹⁰.

3.2. La foi, renouvelée par l'émerveillement devant le mystère de l'Incarnation, nous conduit à l'expérience de la confiance, malgré nos faiblesses et nos limites. La tendance consolidée à la réduction du nombre de moniales, à la baisse des vocations et à la fermeture de certains monastères, est un fait inévitable, même si avec une intensité différente selon les régions. Mais cela ne justifie en aucun cas l'inertie ou la fermeture sur ses propres besoins. Nous devons ouvrir et accueillir avec foi le chemin mystérieux que la réalité nous présente, le vrai chemin de l'incarnation.

3.3. Je voudrais être très clair : la peur et la prudence humaine nous enferment dans nos propres monastères avec leurs petits problèmes, si souvent conditionnés par des préoccupations à courte vue pour l'avenir et la survie. Par contre, l'Esprit du Seigneur nous

dit de risquer la communion, d'essayer de construire des ponts à partir de notre fragilité, et de témoigner que la fraternité peut commencer par des expériences concrètes de collaboration, d'échange, de service, de refondation, même de nouvelles fondations là où le charisme n'est pas encore présent. Il ne s'agit absolument pas de maintenir des murs ou de reproduire « ce qui a toujours été fait de cette façon », ni de prolonger des situations sans vitalité. Il s'agit d'une nouvelle dynamique, avec un fort besoin humain de capacité de dialogue entre les cultures, mais qui nécessite un fond spirituel de confiance et d'expropriation franciscaine.

3.4. Concrètement, nous rendons grâce à Dieu et nous sommes heureux que, dans cet esprit, une nouvelle fondation de Clarisses capucines commence au Paraguay, avec la collaboration de sœurs de toute l'Amérique. En effet, les projets de collaboration, qu'ils soient fédéraux ou interfédéraux, ne peuvent être réalisés que dans cette harmonie, avec une conscience de la coresponsabilité du charisme.

3.5. C'est dans ce même esprit que sera réalisée la *refondation* du monastère de San Giovanni Rotondo en Italie avec les sœurs de la Fédération du Mexique du Nord, qui ont relevé ce défi. Nous espérons qu'elle le sera bientôt. L'importance du sanctuaire de saint Pio de Pietrelcina est évidente, tout comme la signification de la présence de la vie contemplative au sein du complexe d'évangélisation, où passent tant de pèlerins. Le potentiel que ce lieu offre pour le charisme des Clarisses capucines est évident, tant pour rendre les moniales visibles que pour partager le témoignage de leur spiritualité avec les fidèles. C'est pourquoi nous pouvons dire que, bien qu'il ne s'agisse pas d'une présence historique, c'est un lieu très significatif. C'est pourquoi l'Ordre promeut ce projet de collaboration internationale et encourage les sœurs à y répondre généreusement et sans tarder.

3.6. Je voudrais inviter chaque sœur à vérifier sa propre disponibilité et à écouter la voix de l'Esprit si, intérieurement, elle est invitée à vivre « sans rien en propre », et à quitter sa propre communauté pour être envoyée dans des projets cohérents et solides de collaboration interculturelle et charismatique. À plus forte raison, je souhaite encourager les abbesses et les présidentes à s'ouvrir au discernement spirituel avec une prudence évangélique et non mondaine, à peser la vérité de l'élan intérieur qui anime les sœurs et à soutenir les initiatives de ce genre. Nous pensons toujours que ceux et celles d'entre nous qui portent le poids du service de l'autorité doivent rendre compte au Seigneur s'ils ont bloqué l'action de la grâce.

4. Le Monastère de Rome

4.1. Pour être encore plus concret, je voudrais que nous nous attardions sur le monastère « Corporis Christi » de Rome, considérant que son histoire et sa présence sont très particulières. Dès leur origine, les Capucines de Sainte Claire ont été convoquées par le Pape lui-même dans son diocèse¹¹. C'est pourquoi il s'agit d'une communauté appelée à vivre de façon particulière la catholicité de l'Église et à soutenir le ministère pétrin par la prière.

4.2. De même, en tant que monastère placé sous l'autorité directe du Ministre général, il a manifesté au cours de sa longue histoire la communion vitale et réciproque entre les capucins et les capucines, en soutenant spirituellement la mission des successeurs de saint François et les structures liées au gouvernement et à l'animation internationale de l'Ordre. Il a dû ainsi changer plusieurs fois de lieu de résidence pour arriver à son emplacement actuel dans le quartier de Garbatella. Ces dernières années, en particulier, l'accueil du projet international de formation a été confié à la communauté.

4.3. Pour cette raison, le caractère international et interculturel marque profondément l'identité et la mission irremplaçable de ce monastère. Nous pouvons facilement le vérifier,

tant auprès des sœurs membres de la communauté que des participants au projet de formation, en relation étroite avec les frères qui travaillent dans les structures générales de l'Ordre capucin et avec tant de frères et de sœurs du monde entier qui servent l'Église universelle à Rome.

4.4. Sans l'assimiler à une sorte de maison générale comme c'est le cas dans un Ordre centralisé, le monastère de Rome est, dans un certain sens, la maison de toutes les Clarisses capucines du monde et aussi la responsabilité morale de toutes les communautés. Nous pouvons dire sans exagération qu'il est le principal lieu pratique d'apprentissage de l'identité charismatique dans les dynamiques interculturelles, comme cela a été démontré ces dernières années.

4.5. Je fais appel à cette conscience, à cette histoire, à cette mission, au défi actuel de l'interculturalité et surtout à la confiance franciscaine, fruit de la foi dans le mystère de l'Incarnation, pour vous demander un signe concret d'appartenance et de collaboration. Que chaque Fédération envoie au moins une sœur pour faire partie de cette communauté significative, pour la façonner de plus en plus comme le visage international des Clarisses capucines !

4.6. Remercions le Seigneur, les sœurs et les Fédérations pour ce qui a déjà été réalisé depuis tant d'années, avec des succès et des erreurs, mais certainement avec beaucoup plus de lumière que d'ombres, par la grâce de Dieu. Continuons ce cheminement avec courage, en pariant sur cet enthousiasme renouvelé qui vient de la confiance en Dieu-avec-nous.

5. Projet international de formation

5.1. Le projet de formation a été promu par nous, les frères, comme une réponse au besoin de préparer des sœurs qui puissent assumer et accompagner la formation dans leurs monastères respectifs et ainsi renforcer les diverses initiatives de formation fédérales et nationales, partout où les moniales contemplatives capucines sont présentes. Ce projet a connu plusieurs étapes : la première au monastère de Saint-Urbain à Rome, puis au Collège de Saint-Laurent avec un cours spécial d'un an, et enfin au monastère de Garbatella d'où l'on a accès à l'Université.

5.2. Les Présidentes fédérales et leurs conseils respectifs considèrent que le projet dans son ensemble est très positif dans ses objectifs et ses moyens. De même, les sœurs qui y ont participé apprécient grandement la formation reçue. En ce qui concerne l'impact de cette formation sur le plan personnel, l'aide dans le domaine de la maturité humaine et de l'identité charismatique ressort, ainsi que la compréhension du monde et des cultures, la capacité intellectuelle et la connaissance historique, toujours au profit de la vocation contemplative. Au niveau communautaire et fédéral, on constate également un haut degré de satisfaction quant à la manière dont la formation reçue est partagée et transmise. L'apprentissage de la langue italienne se présente comme le premier grand défi. Bien qu'il apparaisse souvent comme un obstacle, il représente un grand potentiel de communication et de communion internationale.

5.3. Il est clair que nous avons besoin de croissance et de continuité. En regardant vers l'avenir, nous souhaitons accueillir vos suggestions, qui méritent certainement d'être sereinement évaluées et calibrées afin de mettre en œuvre quelques-unes de ces propositions. En attendant, je demande aux Fédérations d'être ouvertes à l'envoi de nouvelles sœurs étudiantes afin que nous puissions poursuivre le rythme du projet comme prévu.

6. Conclusion

6.1. « Dieu est don total, oblation absolue. Il ne réserve rien de lui-même pour lui-même. Son dynamisme expansif d'amour se concrétise dans l'Incarnation, par laquelle, à travers le Fils, le monde se remplit de Dieu : le Créateur, en devenant créature, transforme notre histoire en une histoire d'amour »¹². Sur la base de cette certitude, je vous invite, mes sœurs, à continuer à parcourir le chemin de votre vocation avec gratitude et confiance.

6.2. Avec notre pauvreté et nos limites, marchons attachés à la Sainte Vierge, « sa très douce Mère qui enfanta un fils tel que les cieux ne pouvaient le contenir et qu'elle-même, cependant, recueillit dans le petit enclos de son ventre sacré et porta en son sein de jeune fille »¹³. Qu'elle prenne soin de vous et vous bénisse.

Fraternellement,

Frère Roberto Genuin
Ministre général OFMCap.

Rome, le 2 février 2023
Fête de la Présentation du Seigneur

NOTES

Roberto Genuin, *Le Fils de Dieu est devenu notre frère*, Rome, 1^{er} janvier 2023.

² Claire d'Assise, *Testament*, n. 5.

³ Roberto Genuin, *Le Fils...*, n. 1.

⁴ Cf. Honorius III, *Bulle « Solet annuere »*, Latran, 29 novembre 1223.

⁵ François d'Assise, *Lettre à tous les fidèles, manuscrit de Volterra*, n. 8.

⁶ Cf. Innocent IV, *Bulle « Solet annuere »*, Assise, 9 août 1253.

⁷ Roberto Genuin, *La révision des Constitutions des Clarisses Capucines*, Rome, 17 septembre 2019, n. 1.

⁸ *Idem*, n. 3.

⁹ Roberto Genuin, *Le Fils...*, n. 14.

¹⁰ Mauro Jöhri, *Deux visages du même charisme*, Rome, 25 mars 2017, n. 2.4.

¹¹ Cf. Grégoire XIII, *Bref « Cupientes »*, Rome, 1^{er} mars 1576.

¹² Roberto Genuin, *Le Fils...*, n. 15.

¹³ Claire d'Assise, *Troisième Lettre à Agnès de Prague*, nn. 18-19.